

## Inscriptions Juillet et Août 2019 ALSH LES JOYEUX ROCHOIS

Les inscriptions des enfants (âgés de 4 à 13 ans) pour les vacances d'été s'effectueront sur 2 demi-journées **de 8h à 12h à l'ALSH et uniquement les jours suivants** :

- **Samedi 18 Mai**
- **Mercredi 22 Mai**

Pièces à fournir : Carnet de santé (original), N° Allocataire CAF, attestation de Sécurité Sociale sur laquelle figure votre enfant.

Les enfants scolarisés à l'école de La Roche des Arnauds seront prioritaires. En fonction des places disponibles, les enfants non scolarisés à La Roche continueront, bien sûr, d'être accueillis.



Attention, toutes inscriptions prises lors de ces permanences seront facturées.